CONT :

Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif d'assainissement non collectif

FICHE DECLARATIVE ET DEMANDE DE CONTRÔLE AUPRES DU SPANC DE L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Agglomération de Chaumont est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de la mission de contrôle du SPANC.

Les vérifications sont réalisées en deux temps et se déclinent ainsi :

- examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné ;
- contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblayage) pour confirmer leur bonne exécution.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement de service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec le SPANC de l'Agglomération de Chaumont pour toute information complémentaire.

L'avis préalable du SPANC sur la conception et l'implantation est indispensable avant toute modification ou création d'une installation nouvelle ou réhabilitée.

Le présent feuillet renseigné et signé doit être déposé auprès du SPANC de l'Agglomération de Chaumont accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées. L'avis de conformité de votre projet d'assainissement non collectif établi par le SPANC est une pièce constitutive de votre demande de permis de construire.

Rappel : le S.P.A.N.C. n'est pas le concepteur de votre projet d'assainissement non collectif

Cadre réservé au SPANC : Commune de :	
	N° de dossier : Référence à rappeler dans toute correspondance
	Date de réception : Date d'envoi au prestataire du contrôle :

VOLET 1 : Informations générales

▶ LE PETITIONNAIRE (le propriétaire)

Nom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Téléphone : …… mobile : ……Mail : ……

Disponibilités pour une éventuelle visite de terrain : ……

▶ NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- ❑ d'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- ❑ d'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- ❑ de la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans Permis de Construire
- ❑ d'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à avis non conforme préalable

VOLET 2 : Caractéristiques du projet

▶ ADRESSE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Adresse : ……

Code postal : 52…… Commune : ……

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro de parcelle) : ……

Nom / Prénom de l'occupant si différent du propriétaire : ……

▶ TYPE D'IMMEUBLE A ASSAINIR (cocher le cas correspondant)

❑ CAS N°1 : **MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE**

❑**existante** ❑**neuve** ❑Principale ❑Secondaire ❑Location

- Détail des **pièces principales* (PP) :**

** Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les **«pièces principales»** sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux**«pièces de services»** (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

❑ salon et salle à manger séparés ❑ séjour seul (ou grande pièce à vivre) ❑ véranda

❑ Chambre(s) **:**…… ❑ bureau(x) > 10 m² :…… ❑ autre : ……

Dans le cas d'une extension d'un immeuble, il convient d'indiquer ci-dessus la situation future : ensemble des pièces existantes et projetées.

- En cas d'application d'une équivalence entre pièces principales et nombre d'Équivalents-Habitants (EH) distincte de celle prévue par la réglementation (1PP=1EH), quel est le nombre d'EH retenu? ……..EH

- **Occupation**

Nombre d'habitants permanents : ……

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels : …… Périodes d'occupation: …….. mois/an

❑ CAS N°2 : **AUTRES IMMEUBLES**

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux desservi(s) par l'installation? ……

……

Nombre d'usagers ? …… Capacité d'accueil : …….. personnes

Nombre d'Équivalents-Habitants (EH) retenu : ……. EH

L'étude à la parcelle prescrivant le dimensionnement du dispositif à réaliser, la nature du sol et son aptitude à l'assainissement individuel et à l'infiltration est fortement conseillée et, le cas échéant, devra être jointe à la présente demande. Des réserves seront émises en cas d'absence de cette étude.

▶ MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

❑ Alimentation privée

Merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.) :……

❑ Adduction publique

▶ COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Rappel : **les eaux pluviales doivent être séparées du système d'assainissement non collectif projeté**.

Destinations des eaux pluviales :

- ❑ réseau d'eaux pluviales
- ❑ fossé
- ❑ puits d'infiltration
- ❑ cours d'eau : ……
- ❑ autre : ……

▶ **CARACTÉRISTIQUES DE LA PARCELLE**

- **Surface totale de la propriété** …… m² **Surface disponible pour l'installation** …… m²
- **Pente existante :** ❑< 5 % ❑ de 5 à 10 % ❑ > 10 %
- **Terrain inondable :** ❑Oui ❑Non

Si **OUI**, de quelle(s) origine(s) ?
❑ par remontée d'eaux souterraines ❑ par ruissellement des eaux pluviales

❑ par crue d'un cours d'eau (préciser lequel :……...)

- **Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté** ❑Oui ❑Non
  (hors niveau exceptionnel des hautes eaux)
- **Étude de sol ou de dimensionnement réalisée** (si oui, la fournir) : ❑Oui ❑Non

  Rappel : dans le cas d'installation d'une filière d'assainissement traditionnelle, utilisant le sol en place (épandage en tranchées) ou nécessitant l'infiltration des eaux épurées (filtre à sable non drainé), **il est conseillé de bien s'assurer de l'aptitude du sol et de sa perméabilité**.
- **Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif destiné à la consommation humaine** ❑Oui ❑ Non
  si oui, distance par rapport au dispositif de traitement ……m
- **Présence d'un puits ou d'un forage sur un terrain mitoyen à la consommation humaine** ❑Oui ❑ Non ❑ Ne sait pas
  si oui, distance par rapport au dispositif de traitement ……m

VOLET 3 : Caractéristiques de l'installation projetée

▶ **MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION**

- **Conception du projet par : ❑bureau d'études ❑installateur ❑autre :……**

Nom de la société : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Téléphone : …… Fax : …… Mail : ……

Nom et Prénom de la personne référente : ……

- **Réalisation de l'installation (entreprise ou particulier) - (*Si Connu*)**
  ❑ **par le pétitionnaire** ❑ **par l'entreprise**

Nom de l'entreprise : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Téléphone : …… Fax : ……Mail : ……

Nom, Prénom et qualité de la personne référente : ……

+ IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de situation indiquant la localisation de la parcelle et d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200. Un plan en coupe peut également être joint.

Sur le plan de masse devront obligatoirement figurer à l'échelle :

- ***l'immeuble assaini par la filière d'assainissement***
- ***les sorties d'eaux usées de l'immeuble***
- ***les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement/traitement/évacuation)***
- ***le système d'évacuation des eaux pluviales et le cas échéants, le point de rejet des eaux traitées***
- ***les éléments de contraintes (végétation, passages de véhicules, puits, bâtiments annexes, cours d'eau)***
- ***si possible quelques côtes de niveau (sortie eaux usées, entrée de fosse, entrée et sortie de filtre)***

▶ CAS N°1 : FILIERE DECRITE DANS L'ARRÊTE DU 7 MARS 2012 MODIFIE

- **PRÉTRAITEMENT *:***

❑ **Bac à graisses** volume : ..... m^3

Si connu, matériau prévu (béton, polyester, polyéthylène, PVC, béton) : ……

(fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m)

Eaux ménagères collectées : ❑ cuisine ❑ salle de bains

❑ **Fosse toutes eaux** volume: ..... m^3

Si connu, matériau prévu (béton, polyester, polyéthylène, PVC, béton) : ……

NB: les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

❑ **Préfiltre** (décolloïdeur)

Est-il intégré à la fosse? ❑Oui ❑Non Si, non volume du préfiltre : ..... m^3

❑ **Toilettes sèches**

❑ **Autres dispositifs (pompe de relevage, dispositif de chasse)** (préciser) .....

Si connus : volume de bâchée, présence de ventilation, d'une alarme (préciser)……

.....

- **TRAITEMENT :**

Par épandage en sol naturel (sol en place)

❑**Tranchées d'épandage* :** Longueur totale = …… m soit …… tranchées de …… m chacune
Profondeur =…… m

❑**Lit d'épandage* :** Surface = …… m^2 soit ……m x …… m
Profondeur =…… m

Ou par épandage en sol reconstitué

❑**Lit filtrant vertical non drainé*** }	Longueur = ……..m	Largeur = …….. m
❑**Filtre à sable vertical drainé** }	Surface = …… m^2	Profondeur =…… m
❑**Tertre d'infiltration***	Hauteur = …… m	Longueur à la base = ……. m
	Largeur à la base = ……m	Longueur au sommet = ……. m
	Largeur au sommet = …… m	

*** une étude de sol est préconisée pour l'installation de ces filières. Cette étude, le cas échéant, devra être jointe à la présente demande.**

▶ CAS N°2 : FILIERE AGREEE (FILTRE COMPACT OU MICROSTATION D'EPURATION)

Fabricant : ..... Modèle :……

Numéro d'agrément: …… Capacité de traitement: …… EH

▶ DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS :

❑ **Pompe ou système de relevage Volume de bâchée : l**

❑ **Dispositif de chasse Volume de bâchée : l**

❑ **Regard de répartition**

▶ MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES

- **<u>par infiltration sur la parcelle</u>** : ❑ Puits d'infiltration* :
  ❑ Tranchée d'infiltration superficielle :
- **<u>par rejet en milieu hydraulique superficiel</u>*** :

❑ Réseau communal d'eaux pluviales : Exutoire du collecteur : ……

❑ Fossé : Exutoire du fossé : ……

❑ Cours d'eau* : Nom du cours d'eau : ……

❑ autre **:** ……

Ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées. Il faut donc* **compléter et faire signer <u>OBLIGATOIREMENT</u> par le service compétent l'accord de rejet des eaux épurées (feuillet n°2) et joindre tout document administratif autorisant le rejet (dérogation préfectorale, autorisation de rejet…) *(***propriétaire du rejet ou le service compétent)***. Se référer au règlement du SPANC de l'Agglomération de Chaumont.*

<u>Rappel :</u> la réglementation (arrêté du 7 septembre 2009) préconise l'infiltration des eaux traitées dans le sol place sur la parcelle autant que possible. La demande de rejet en milieu superficiel, au réseau pluvial ou en puits d'infiltration devra être justifiée ci-après.

▶ OBSERVATIONS ÉVENTUELLES DU PÉTITIONNAIRE

……

……

……

……

……

▶ PERSONNE A CONTACTER POUR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET

❑ Le Pétitionnaire ❑Le concepteur ❑L'entreprise ❑Autre personne (à préciser ci-dessous)

Nom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……

Téléphone : …… Fax : ……Mail : ……

▶ PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- ❑ plan de situation au 1/25000 et 1/2000;
- ❑ plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle ;
- ❑ le cas échéant, un exemplaire de l'étude de sol réalisée sur la parcelle.
- ❑ un exemplaire de l'étude du dimensionnement de l'assainissement non collectif réalisé par le Maître d'œuvre du projet (**pour tout projet autre qu'une maison d'habitation**)
- ❑ le cas échéant, pour les filières nécessitant un exutoire, un plan en coupe présentant la filière choisie avec points de niveau amont/aval des ouvrages et exutoire).
- ❑ dans le cas d'une filière drainée, filtre compact ou microstation, faire compléter et signer l'accord de rejet (feuillet n°2) et joindre l'autorisation du service compétent

▶ facturation du contrôle de conception :

La facture du SPANC sera adressée au pétitionnaire par l'Agglomération de Chaumont après la réalisation du contrôle. En cas d'avis défavorable, la première reprise de dossier ne fera pas l'objet d'une refacturation.

VOLET 4 : Engagement du pétitionnaire

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service. En outre, je m'engage :

- À fournir au SPANC toutes les pièces demandées en page précédente;
- À informer le SPANC de toute modification de mon projet;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC sur la conception et l'implantation du dispositif projeté;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux;
- À garantir l'accès aux ouvrages d'assainissement non collectif au prestataire du S.P.A.N.C.,
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées);
- À régler le montant du contrôle sur facturation de l'Agglomération de Chaumont, à savoir **83.68 € HT**.

Le dossier doit-être complet pour-être traité par les services SPANC.

A défaut, le contrôle de conception sera réputé non-conforme

Fait à: ……, le …… Signature

VOLET 5 : Bon de commande (cadre réservé à l'Agglomération de Chaumont)

Demande d'assainissement reçue le ……

L'Agglomération de Chaumont demande au prestataire de procéder au contrôle de conception et d'implantation de l'installation d'assainissement non collectif mentionné dans le présent formulaire conformément au cahier des charges du marché de prestation de service.

Je vous rappelle que toute visite sur site ou rendez vous avec le propriétaire ou son représentant (architecte, maître d'œuvre, entreprise…), se fera uniquement à la demande de la collectivité par un bon de commande, et dans le cas d'avis défavorable ou de problème particulier.

Fait à Chaumont, le …….

Coordonnées du SPANC de l'Agglomération de Chaumont

Adresse :

Agglomération de Chaumont
Direction Développement Durable et Environnement – Service Environnement
C'SAM – Bâtiment B
5, rue Emile Cassez
52000 Chaumont

Tél : 03 25 30 59 51

Email : spanc@agglo-chaumont.fr